



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This requirement contains a security requirement.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Business Management and Consulting Services Division  
/ Division des services de gestion des affaires et de  
consultation  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Card Acceptance Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN891-121555/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20121555	<b>Date</b> 2014-01-22
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZG-405-26587	
<b>File No. - N° de dossier</b> 406zg.EN891-121555	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-01-31</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Ingrid Harrington	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 406zg
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3201 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-2675
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN891-121555/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20121555

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

406zgEN891-121555

Buyer ID - Id de l'acheteur

406zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente modification 007 vise à répondre aux questions relatives à la demande de propositions.

### **Questions et réponses :**

#### **Question 73**

##### **Réponse 59**

Les données sont transmises par réseau à valeur ajoutée d'un tiers (RVA). Par conséquent, il n'y a pas d'échange direct de données entre l'entrepreneur et le RG. L'entrepreneur échange des données avec le RVA et le RG échange également des données avec le RVA par le biais des boîtes aux lettres électroniques au sein de l'infrastructure du RVA. La connexion de l'entrepreneur au RVA est sa propre responsabilité; le RG n'a pas de préférence sur la connexion tant qu'elle est sécurisée.

*Question : Quel est le fournisseur de RVA utilisé par le RG?*

##### **Réponse 73**

Le RG utilise Comport comme fournisseur de RVA.

#### **Question 74**

##### **Réponse 66**

Le receveur général fera correspondre tout code d'opération utilisé par l'entrepreneur aux codes utilisés dans le système bancaire du gouvernement. **La seule restriction est que les codes doivent comprendre 5 chiffres (Voir FIR01 à la page 109).**

*Question : Il est précisé dans la réponse 66 que le RG associera tout code d'opération utilisé par l'entrepreneur et que celui-ci doit comporter 5 chiffres. Après examen de FIR01 à la page 109, il ne semble pas y avoir mention d'un code à 5 chiffres obligatoire. Veuillez définir 6/6 tel qu'il est défini dans ce champ et confirmer que des codes d'opération BAI à trois chiffres seraient acceptables pour le RG.*

FIR

FIR01 702
* Code d'opér. fin. *
O ID 6/6

FIR01 – Ce code désigne le type d'opération. Il faut dresser la liste de codes et des définitions.

On doit prévoir des codes distincts pour :

- les dépôts manuels au comptoir;
- les ajustements bancaires relatifs aux dépôts manuels au comptoir;
- les effets retournés correspondant aux dépôts manuels au comptoir;
- les dépôts électroniques par carte;
- les ajustements bancaires relatifs aux dépôts électroniques par carte;
- les effets retournés relativement aux dépôts électroniques par carte;
- les dépôts effectués par EDI à l'aide du formulaire 820/823;
- les ajustements bancaires relatifs aux dépôts effectués par EDI à l'aide du formulaire 820/823;
- les effets retournés relatifs aux dépôts effectués par EDI à l'aide du formulaire 820/823 (dans les cas autorisés);
- les opérations relatives à des virements à la Banque du Canada;

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN891-121555/B

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

406zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20121555

File No. - N° du dossier

406zgEN891-121555

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- les dépôts du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV);
- les ajustements bancaires relatifs aux dépôts STPGV;
- les virements télégraphiques;
- les ajustements bancaires relatifs à des virements télégraphiques;
- les dépôts directs;
- les ajustements bancaires relatifs aux dépôts *directs*.

#### **Réponse 74**

La réponse à la question 66 dans la modification no 005 de la demande de soumissions a été révisée de la manière suivante :

Le Receveur général associera tout code d'opération utilisé par l'entrepreneur, aux codes utilisés dans le système bancaire gouvernemental. La seule restriction est que le code doit comporter 6 chiffres. (Reportez-vous à FIR01 à la page 109).

C'est exact, le FIR01 est un code qui doit comporter jusqu'à 6 chiffres. À ce titre, les codes de trois chiffres proposés seraient acceptables pour le RG.

#### **Question 75**

En plus de l'Enquête sur la sécurité du personnel, conformément à l'annexe C, l'entrepreneur doit-il faire remplir le Formulaire de vérification de sécurité de consentement et d'autorisation du personnel (TBS 330-23) à ses employés qui ont accès à des renseignements personnels?

#### **Réponse 75**

Dans tout contrat subséquent, si l'entrepreneur est un entrepreneur **Canadien**, celui-ci devra remplir le formulaire TBS 330-23. Si l'entrepreneur du contrat subséquent est un entrepreneur **étranger**, celui-ci n'utilisera pas le formulaire TBS 330-23, mais suivra plutôt les exigences relatives à l'enquête sur la sécurité du personnel décrites en détail dans l'annexe C – Exigences relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels de la demande de soumissions.

#### **Question 76**

En ce qui concerne l'industrie des cartes de paiement (PCI), le gouvernement fédéral est-il prêt à assumer la responsabilité pour son non-respect des normes, règles et règlements en matière de protection des renseignements personnels, de sécurité des données ainsi que de protection de l'information de paiement établies par les normes de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement ou par les sociétés émettrices? Et le gouvernement fédéral sera-t-il en mesure d'indemniser le soumissionnaire pour toute pénalité, tous frais, toute évaluation ou toute dépense causés par le non-respect des éléments susmentionnés de la part du gouvernement fédéral?

**Réponse 76**

Le gouvernement fédéral traite la question de la sécurité avec tout le sérieux voulu et a mis en place des mécanismes rigoureux afin de protéger l'information et les actifs y compris les données de paiement. Il prend les normes de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement (PCI-DSS) très au sérieux et travaille à obtenir une conformité complète en engageant les services d'un conseiller en conformité de l'industrie et d'un évaluateur de sécurité qualifié (Qualified Security Assessor, ou QSA).

**Question 77**

Au-delà de l'ajout d'une clause demandant au commerçant de se conformer aux règles des sociétés émettrices, y a-t-il une possibilité de négocier ou d'inclure toute modalité qui n'est pas énoncée dans la demande de soumissions actuelle? Par exemple, le droit de résilier l'entente de la part du soumissionnaire avec ou sans motif valable?

**Réponse 77**

Le Canada se réserve le droit de négocier avec un soumissionnaire déclaré recevable, à condition que les modalités n'entrent pas en conflit avec toute modalité d'un contrat subséquent.

**Question 78**

Le gouvernement fédéral considère-t-il un numéro de carte de crédit ou de carte de débit sans autre renseignement afférent comme des renseignements personnels?

**Réponse 78**

Tout numéro de carte de crédit ou de carte de débit est considéré comme des renseignements personnels conformément aux paragraphes 3(b) et 3(c) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;

*"personal information"*

« renseignements personnels »

« renseignements personnels » Les renseignements, quels que soient leur forme et leur support, concernant un individu identifiable, notamment :

- (a) les renseignements relatifs à sa race, à son origine nationale ou ethnique, à sa couleur, à sa religion, à son âge ou à sa situation de famille;
- (b) les renseignements relatifs à son éducation, à son dossier médical, à son casier judiciaire, à ses antécédents professionnels ou à des opérations financières auxquelles il a participé;
- (c) tout numéro ou symbole, ou toute autre indication identificatrice, qui lui est propre... »

**Question 79**

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN891-121555/B

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

406zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20121555

File No. - N° du dossier

406zgEN891-121555

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### Dans la partie 3 – Préparation des soumissions

Les soumissionnaires devraient donner les renseignements qui suivent dans leur soumission financière numéro PBS : Le numéro PBS qui suit est-il celui qui doit être indiqué : 857812242PG0001?

### **Réponse 79**

C'est exact, c'est le numéro qui devrait être indiqué. Tel que défini dans la section 02 (2013/06/01) de 2003 – Instructions uniformisées – Biens ou services – besoins concurrentiels inclus dans la Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires de la demande de soumissions, les fournisseurs doivent avoir un NEA (Numéro d'entreprise – approvisionnement) avant l'attribution du marché. Les fournisseurs doivent s'inscrire en ligne pour obtenir un NEA auprès du Service Données d'inscription des fournisseurs. Pour les inscriptions hors ligne, les fournisseurs peuvent téléphoner à la Ligne Info au 1 800 811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'Agent d'inscription des fournisseurs le plus près.

### **Question 80**

Page 18 sur 42

PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 5

ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

2 – Statut et disponibilité du personnel

Aux fins de cette clause, seuls les motifs suivants seront considérés comme indépendants de la volonté du soumissionnaire : le décès, la maladie, le congé de maternité et parental, la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement d'une entente.

Question : Est-ce que la résiliation avec ou sans motif valable ainsi qu'une promotion ou une réaffectation peuvent être ajoutées à cette liste?

### **Réponse 80**

Non. Seules les raisons fournies dans la pièce jointe 1 de l'article 2 de la Partie 5 – Statut et disponibilité du personnel – seront indépendantes de la volonté du soumissionnaire.

### **Question 81**

Plan de conservation des documents

Question : Pouvez-vous nous faire savoir si le formulaire devant être rempli dans le cadre du Plan de conservation des documents sera fourni par le gouvernement du Canada?

### **Réponse 81**

Non, nous ne fournirons pas de formulaire relativement au Plan de conservation des documents. Tout soumissionnaire d'un contrat subséquent devra répondre aux exigences du Plan de conservation des documents détaillés, tel que décrit à l'annexe C – Exigences relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, dans le format qu'ils auront choisi.